



FFESSM

NAGE EN EAU VIVE

Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

French Underwater Federation



FFESSM

COMITÉ INTERRÉGIONAL
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE
NAGE EN EAU VIVE



FFESSM

NAGE EN EAU VIVE

SÉLECTIF NATIONAL SLALOM NAGE EN EAU VIVE

05-06 mars 2022

**Bassin naturel des Roches du Diable
Locunolé et Guilligomarc'h**

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS
avec le soutien du comité interrégional Bretagne - Pays de la Loire

Plus d'infos sur : eauvive.ffessm.fr



La FFESSM, la Commission Nationale et la Commission Régionale de Nage en Eau Vive du Comité Inter-régional Bretagne – Pays de la Loire, Les communes de Guilligomarc’h et Locunolé ont le plaisir de vous accueillir aux Roches du Diable les 05 et 6 mars 2022 pour un sélectif de Slalom.

Comité d'organisation

Responsable de l'organisation :	Thomas CHARRON
Juge de départ :	Gael MARPEAU
Juge d'arrivée/chronométrateur :	Bernadette GAUDY / Philippe PERON
Responsable/ Contrôleur matériel :	Philippe PERRON
Délégué(e) fédéral(e) :	Thomas CHARRON
Escortes :	Présents sur place

Comité de course

Directeur de course :	Gael MARPEAU
Chargé de mission compétition :	Romain MIGEON
Responsable sécurité :	Ivan JEZEQUEL
Responsable chronométrage :	Magali CHARRON
Responsable des juges :	Gael MARPEAU
Responsable informatique/classement :	Magali CHARRON / Patrick DUPRAT

Comité de compétition

Président de la CN - NEV :	Patrick DUPRAT
Organisateur de la compétition :	Thomas CHARRON
Directeur de course :	Gael MARPEAU
Responsable Jeunes	Wilfried MERCIER
Représentant des compétiteurs	Elu la veille de la compétition

Jury compétition

Président de la CN - NEV :	Patrick DUPRAT
Directeur de course :	Gael MARPEAU
Chargé de mission compétition :	Romain MIGEON
Responsable chronométrage :	Magali CHARRON
Responsable des juges :	Gael MARPEAU
Le représentant des compétiteurs :	Elu avant la course par les compétiteurs

Le règlement appliqué est le règlement compétition de la Commission Nationale NEV FFESSM.

Les présidents ou responsables de clubs, engagent les compétiteurs en tenant compte de leur niveau et de la classe du Bassin (III). Ils en assument la responsabilité.

Chaque club, doit mettre à la disposition de l'organisation un adulte accompagnant par enfant engagé.

Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe doit présenter pour chacun de ses nageurs :

- La licence FFESSM 2022 + assurance loisirs 1 ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la Nage en Eau Vive en compétition.
- **Un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la Nage en Eau Vive en compétition, daté de moins de 3 ans et délivré par tout médecin, accompagné de l'attestation de renseignement du questionnaire de santé signé pour l'année 2021/2022.**
- Les deux autorisations parentales si le nageur est mineur.

Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription.

De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle anti-dopage (cas de disqualification).

Disposition particulière COVID 19 :

Le Pass vaccinal devra être présenté pour les nageurs, entraîneurs et accompagnants.

En fonction de la situation sanitaire, nous mettrons en place toutes les recommandations demandées par la FFESSM et les Autorité de Santé Public. N'oublions pas d'appliquer les gestes barrières.

Équipement :

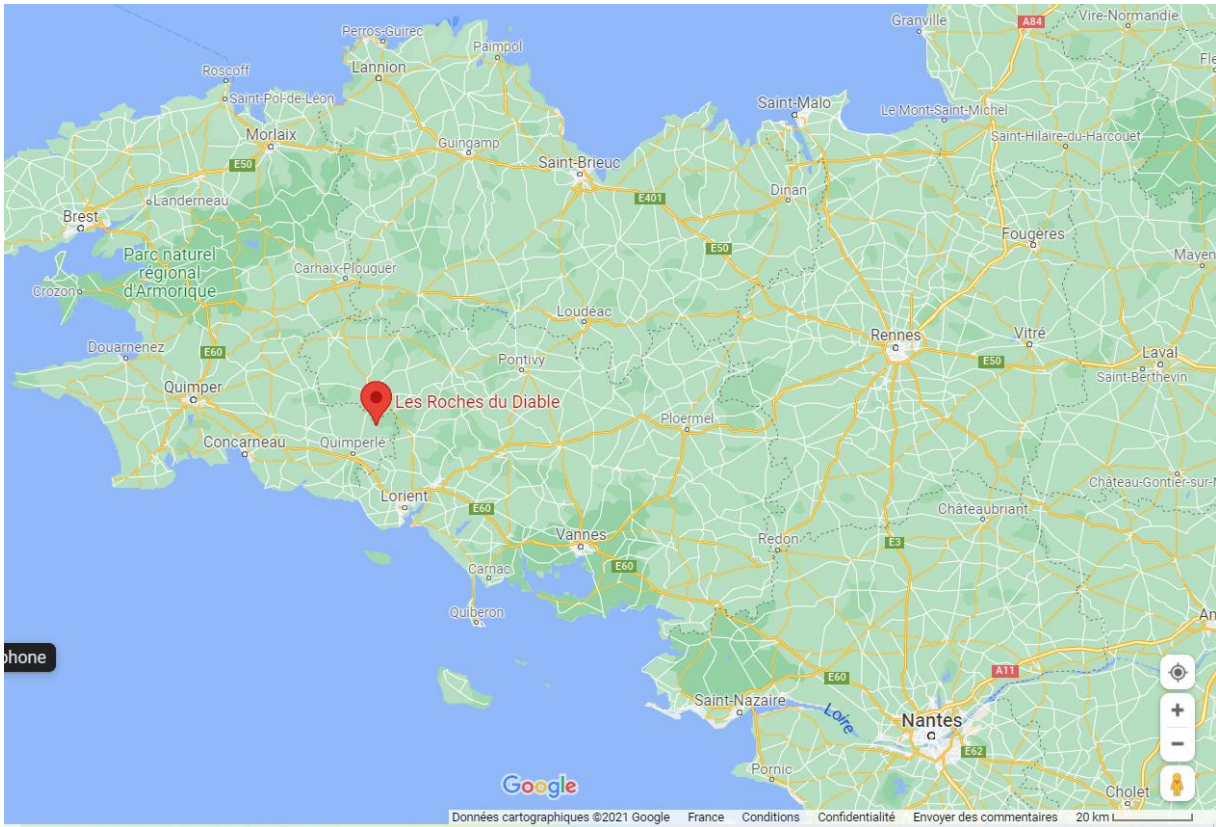
- Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra prendre le départ.
- Les palmes en fibre sont interdites pour les catégories poussins, benjamins et minimes.

Le Comité d'Organisation pourra :

- modifier les horaires en fonction du nombre de participants
- modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité

Rappels importants : L'accès au bassin pour la durée de la compétition (entraînement compris) est réservé aux seuls compétiteurs et organisateurs.

Accès



Présentation des lieux

Parcours d'eau vive

Sortie de l'eau 1

Sortie de l'eau 2



Mise à l'eau

Sentier et accès bassin

Chalet WC : Confirmations
Informatique Contrôles

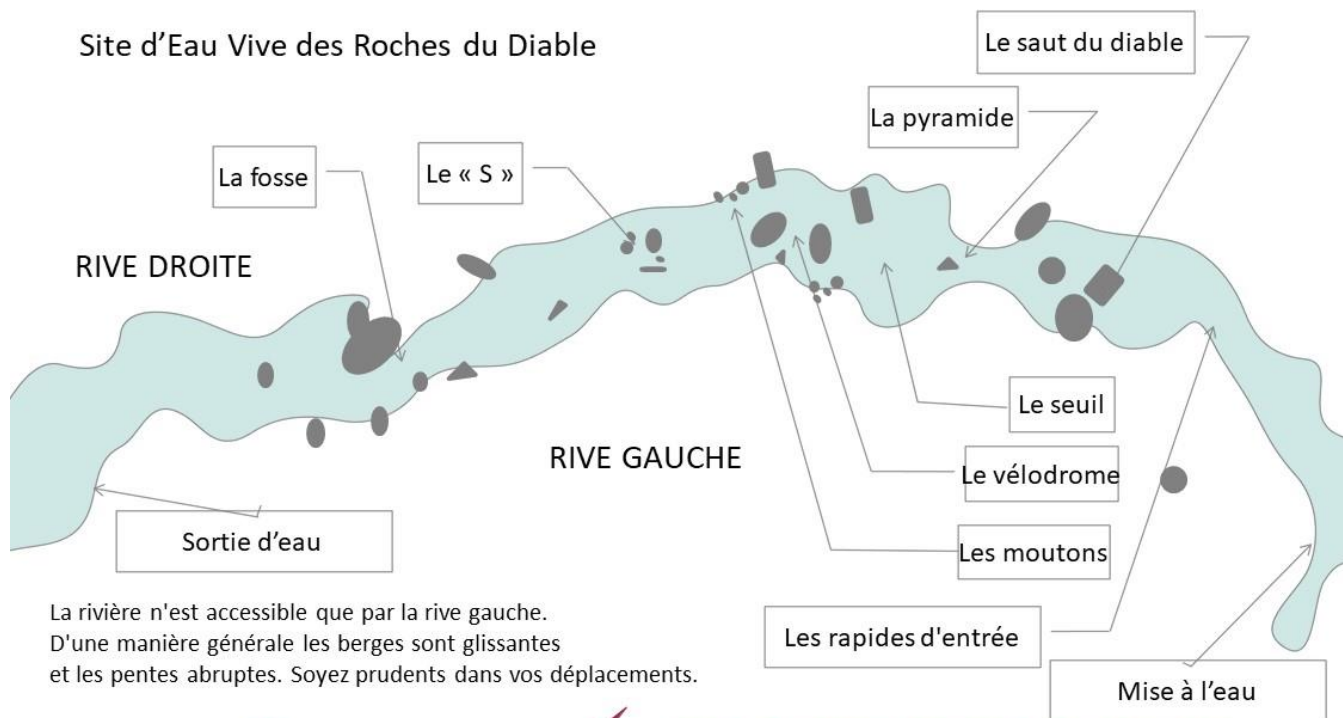
Parking
Route des Roches du Diable
29 300 Guilgomar'ch

Route d'accès

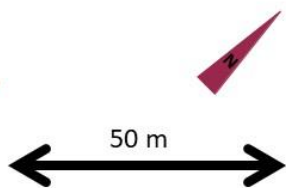


Le milieu du parcours : le Vélodrome et les Moutons

Site d'Eau Vive des Roches du Diable



La rivière n'est accessible que par la rive gauche.
D'une manière générale les berges sont glissantes
et les pentes abruptes. Soyez prudents dans vos déplacements.



Ce site est fragile . Respectez ce lieu :
Ne dégradez pas les végétaux ou les blocs rocheux. Ne faites pas de feux.
Prenez de quoi emporter vos déchets.



La sortie du Vélodrome et l'entrée du S

PROTOCOLE DE COMPETITION

Samedi 05 mars 2022

- Reconnaissance / Entraînement slalom.

- **de 12h00 à 17h00** : Reconnaissance du parcours par les compétiteurs, navigation libre sous la responsabilité des clubs.
- **ATTENTION** : Il est formellement interdit de nager sans flotteur. Tout nageur nageant sans flotteur ou descendant le parcours avec un autre équipement lors de l'entraînement, sera sorti du bassin et ne pourra se remettre à l'eau pour effectuer une reconnaissance.

- Confirmation des inscriptions

- **de 12 h 00 à 15 h** : Vérification des Passes vaccinaux, Contrôle conformité des matériels et confirmation des inscriptions au Chalet des Roches du Diable
- **ATTENTION** : Il sera fait application de l'article 9 du règlement compétition : « **Pour les clubs engageant au moins trois concurrents, une personne doit être mise à la disposition de l'organisation.** » Si aucune personne n'est mentionnée sur la fiche d'inscription, elle sera désignée d'office parmi les compétiteurs inscrits.

- Réunions / Briefing / Retrait des dossards / Election du représentant des compétiteurs

Chalet des Roches du Diable :

- **17 h 00** :
Réunions :
 - Du comité d'organisation
 - De l'équipe de sécurité
 - Des juges fédéraux
- **17 h 30** :
Briefing des compétiteurs :
 - Retrait des dossards par le chef d'équipe
 - Élection du représentant des nageurs

Dimanche 06 mars 2022

- **09 h 00** : installation des juges, chronométreurs et équipes de sécurité.
- **09 h 30** : départ toutes les 30 secondes course adultes.
- **11 h 30** : départ toutes les 30 secondes course jeunes.
 - o **NOTA** : Le premier départ sera donné à l'issue de la seconde manche « adultes » en tenant compte des réclamations éventuelles
- **13 h 00** : proclamation des résultats et remise des prix Salle des Fête de Locunolé (2 km et 4 minutes), suivie d'un buffet froid
- **ATTENTION** : Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés par le comité d'organisation en fonction du nombre de compétiteurs et des conditions hydrologiques

CONTACTS

Responsable de l'organisation : Thomas CHARRON

Tel : 06-25-09-09-19 - Mail : thomas.charron@wanadoo.fr

Directeur de course : Gael MARPEAU

Tel 07-56-54-33-19 - Mail : gael.marpeau@laposte.net

DROIT A L'IMAGE

Au cours de cette manifestation, des photos et des vidéos seront prises.

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces clichés, merci de bien vouloir nous en informer par l'intermédiaire de la fiche d'inscription. En cas de refus de votre part, votre visage sera flouté.

INSCRIPTION COMPETITION

<i>Désignation</i>	Sélectif pour le Championnat de France de Slalom
EPREUVE <i>Date – Lieu</i>	06 mars 2022 – Bassin naturel d'Eaux Vives des Roches du Diable
<i>Catégories</i>	Cadets / Juniors / Séniors / Masters 1-2-3-4

<p style="text-align: center;">COORDONNEES CLUB</p> <p><i>NOM</i></p> <p>.....</p> <p><i>n° d'affiliation</i></p> <p><i>coordonnées (adresse, téléphone)</i></p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p style="text-align: center;">CACHET CLUB</p>	<p style="text-align: center;">RESPONSABLE NEV</p> <p><i>NOM</i></p> <p><i>tél.</i></p> <p><i>e-mail</i></p> <p style="text-align: center;"><i>signature</i></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CHEF D'EQUIPE* : Candidat représentant des compétiteurs**

Nom : *Prénom* : *Tél.* :

* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM PRENOM JF1 : oui - non

Autre(s) personne(s) :

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **10 €** x = €

à l'ordre de : **FFESSM** avant le : **20/02/2022**

Fiche à renvoyer à : **Thomas CHARRON** e-mail : thomas.charron@wanadoo.fr Tél. : **06.25.09.09.19**

Adresse : **90 chemin du Vuzut 29 900 Concarneau**

INSCRIPTION COMPETITION

<i>Désignation</i>	Sélectif pour le Championnat de France de Slalom
EPREUVE <i>Date – Lieu</i>	06 mars 2022 – Bassin naturel d'Eaux Vives des Roches du Diable
<i>Catégories</i>	Poussins / Benjamins / Minimes

<p style="text-align: center;">COORDONNEES CLUB</p> <p><i>NOM</i></p> <p>.....</p> <p><i>n° d'affiliation</i></p> <p><i>coordonnées (adresse, téléphone)</i></p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p style="text-align: center;">CACHET CLUB</p>	<p style="text-align: center;">RESPONSABLE NEV</p> <p><i>NOM</i></p> <p><i>tél.</i></p> <p><i>e-mail</i></p> <p style="text-align: center;"><i>signature</i></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CHEF D'EQUIPE* : Candidat représentant des compétiteurs**

Nom : *Prénom* : *Tél.* :

* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRENOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation.</i>						
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM PRENOM JF1 : oui - non

Autre(s) personne(s) :

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : **8 €** x = €

à l'ordre de : **FFESSM** avant le : **20/02/2022**

Fiche à renvoyer à : **Thomas CHARRON** e-mail : thomas.charron@wanadoo.fr Tél. : **06.25.09.09.19**

Adresse : **90 chemin du Vuzut 29 900 Concarneau**

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE
TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE
SUR LES MINEURS

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné :

Représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le :

À :

Signature du représentant légal :

(*) Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout

prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Type : Slalom

Genre de la manifestation : **Sélectif National de Slalom 2022**

Lieu : **Bassin des Roches du Diable 29 300 Guillogarc'h**

Date : **du 05 au 06 Mars 2022**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Née(e) le / / à,

Domicilié au

Agissant en qualité de représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale,

Autorise Mon fils :

Ma fille :

L'enfant :

Né(e) le / / à,

À participer à la manifestation sportive citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : au

Fait à :

le :

Signature

Hébergement en Mobil homme au Camping le Lac O Fée à Priziac

Voir sur le site du Camping : [Camping écologique Le Lac Ô Fées Priziac en Bretagne Sud près de LORIENT MORBIHAN - 3 ÉTOILES - Pour un séjour au bord du Lac - LOCATION MOBILHOMES - TENTES - CARAVANES - CAMPING CAR :: Accueil \(campinglelacfées.fr\)](http://campinglelacfées.fr)

L'ensemble des Mobil-homes du camping (54 places en tout) a été réservé. L'organisation se charge du dispatch des bungalows suivant les arrivées des inscriptions.

Cout d'hébergement : 20 € / personne / nuit ; Demi-pension : 35 € ; diner seul 25 €

Club :

Nom	Prénom	Demi-pension (diner du samedi soir, nuité en mobil-home et petit déjeuner du dimanche matin) 35 €	Hébergement En Mobil-home seul 20 €	Diner seul : 25 €